

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

Recueil spécial n° 40 - Septembre 2009

du 9 septembre 2009

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES

Audits énergétiques Arrêté portant composition des commissions d'appel d'offres

Sommaire

l.	PREFECTURE de la Haute Normandie	. 2
	SGAR	
	09-0696-Audits énergétiques-	
	êté portant composition des commissions d'annel d'offres	

ISSN: 0752-6121

1. PREFECTURE de la Haute Normandie

1.1. SGAR

09-0696-Audits énergétiques- Arrêté portant composition des commissions d'appel d'offres

ARRETE PORTANT CREATION
DES COMMISSIONS D'OUVERTURE ET D'ATTRIBUTION DES OFFRES
RELATIVES AUX AUDITS ENERGIE/ENTRETIEN ET AUDITS ACCESSIBILITE
DES BÂTIMENTS DE L'ETAT EN HAUTE-NORMANDIE

Le Préfet de la région Haute-Normandie

Vu:

le code des marchés publics

le décret n°2008-1355 du 19 décembre 2008 de mise en oeuvre du plan de relance économique dans les marchés publics

sur proposition de M. le secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de Haute-Normandie

ARRETE

Article 1er:

Une commission d'ouverture des offres est créée pour assurer l'ouverture des offres relatives à l'opération « Audits énergie/entretien et audits accessibilité des bâtiments de l'Etat » ayant fait l'objet d'un avis d'appel public à concurrence saisi en date du 24 juillet 2009.

Cette commission est composée comme suit:

Monsieur Alain AUGER, directeur de la modernisation, de la performance et de l'administration générale, SGAR de Haute-Normandie Monsieur Zoheir BOUAOUICHE, chargé de mission auprès du préfet de Haute-Normandie, SGAR

Cette commission est assistée par le service Energie, Climat, Logement, Aménagement Durable (SECLAD) de la DREAL de Haute-Normandie qui intervient pour le compte de la préfecture en tant que conducteur d'opération. Un représentant de la DREAL/SECLAD participe donc à la commission à ce titre.

Article 2:

La commission visée à l'article 1er du présent arrêté est chargée: de l'ouverture des offres reçues de donner un avis préalable à l'admission des candidatures

Article 3:

Une commission d'attribution des offres est créée pour assurer le choix du ou des attributaires du marché « audits énergie/entretien et audits accessibilité des bâtiments de l'Etat en Haute-Normandie ».

Cette commission est composée comme suit:

Membres à voix délibérative:

Monsieur François HAMET, secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de Haute-Normandie Monsieur Alain AUGER, directeur de la modernisation, de la performance et de l'administration générale, SGAR de Haute-Normandie Monsieur Zoheir BOUAOUICHE, chargé de mission auprès du préfet de Haute-Normandie, SGAR

Membres à voix consultative:

Monsieur le trésorier-payeur-général ou son représentant

Monsieur le directeur régional de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ou son représentant Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant

La DREAL/SECLAD participe par ailleurs à la commission en tant que conducteur d'opération.

Article 4:

La commission visée à l'article 3 du présent arrêté est chargée de donner un avis préalable à l'attribution des différents lots du marché.

Fait à Rouen, le 09 septembre 2009

Pour le Préfet et par délégation, Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales François HAMET

« Imprimerie de la Préfecture de la Seine-Maritime »